



# Trouver un **stage** : adresses utiles en **Bretagne**

## SOMMAIRE

### 1 - S'informer sur la législation

- la réglementation
- besoin d'une alternative au stage ?
- en cas de litige

### 2 - Mode d'emploi pour la recherche d'un lieu de stage

- quelques conseils
- contacts pour vous accompagner
- outils pratiques

## A CONSULTER

### Découvrir l'entreprise

Fiche Actuel CIDJ 3.0

### Partir en stage à l'étranger

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 8.22

### [www.enroutepourlemonde.org](http://www.enroutepourlemonde.org)

Site régional d'information sur la mobilité à l'étranger des jeunes installés en Bretagne, notamment dans le cadre d'un stage

### [www.monstageenligne.fr](http://www.monstageenligne.fr)

Portail national de l'Onisep sur la recherche de stage

Vous trouverez ci-dessous uniquement les stages en entreprise accomplis par des jeunes ou des étudiants dans le cadre d'un cursus pédagogique (scolaire ou universitaire) en France.

Le stage tel qu'indiqué dans ce document est à différencier :

- de la séquence d'observation **en entreprise ou stage réalisé par un jeune de moins de 16 ans** ;
- d'un contrat en alternance **qui est une période alternant présence en centre de formation et en entreprise ; le titulaire du contrat en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) a le statut de salarié avec un contrat de travail** ;
- d'un **stage** dans le cadre d'une action de formation professionnelle continue, **suivi par un demandeur d'emploi ou un salarié en congé de formation ; dans ce cas, le stagiaire a le statut de « stagiaire de la formation professionnelle ».**

## 1 - S'informer sur la législation

**Tout stage**, qu'il soit obligatoire ou facultatif, **doit obligatoirement faire l'objet d'une convention de stage** tripartite signée entre l'établissement d'enseignement, l'entreprise d'accueil et le stagiaire.

**Attention**, un stage hors convention (= « à l'amiable ») est illégal : le Droit du travail l'assimile à du travail dissimulé et l'on peut s'exposer à des sanctions.

## La réglementation

### ■ Plusieurs rappels

#### ► Durée d'un stage et temps de présence ?

Le plus souvent, la durée maximum d'un stage est de 6 mois ; le temps de travail du stagiaire doit être équivalent à celui des salariés de l'entreprise.

Selon certaines conditions, s'il y a embauche dans les 3 mois après la fin du stage, la durée du stage est déduite de la période d'essai.

#### ► Question argent, puis-je être rémunéré ?

Il n'y a pas de salaire mais une gratification.

La gratification est obligatoire à partir de la 309<sup>e</sup> heure (plus de 2 mois) même si ces heures ne sont pas consécutives. Elle s'élève à 554€/mois (3,60 € de l'heure). Dans le cas d'un stage qui se prolonge, la gratification est rétroactive, depuis le 1<sup>er</sup> jour du stage.

#### ► Quels sont les avantages du stagiaire ?

Un stagiaire en stage de plus de 2 mois bénéficie des mêmes droits que les salariés en termes d'accès aux titres restaurant et prises en charge des frais de transport, de congés (maternité/paternité, repos, férié...). Un stage peut être validé même s'il a été interrompu avant la date prévue (arrêt maladie, grossesse...). La convention de stage devra mentionner obligatoirement les autorisations d'absence, de congés et de présence effective.

#### ► De quel encadrement bénéficie le stagiaire ?

Il y a un double suivi du stagiaire : un tuteur pédagogique (= enseignant par exemple) + un tuteur au sein de l'organisme d'accueil.



En cas de stage à l'étranger, la convention devra comprendre en annexe une fiche d'information présentant la réglementation du pays d'accueil sur les droits et devoirs du stagiaire.

A la fin d'un stage, doit être transmis à l'établissement de formation, un document d'évaluation par le stagiaire de la qualité de l'accueil au sein de l'organisme.

► **Comment se déroule le séjour d'un stagiaire étranger en France ?**

**S'il est européen et suisse**, l'étudiant est libre de réaliser un stage en France sans justificatif.

**S'il n'est pas européen**, l'étudiant souhaitant réaliser un stage en France doit bénéficier d'une carte de « stagiaire », délivrée sous certaines conditions et notamment après avoir fourni une convention de stage, un passeport en règle ou un visa long séjour, un justificatif de ressources...

■ **Pour en savoir plus**

Pour faire le point sur la législation, la convention de stage, la gratification, la protection sociale, les droits et devoirs du stagiaire et de l'employeur, **consultez** :

- [www.cidj.com](http://www.cidj.com) / Emploi, jobs & stages
- [travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr) / Démarches et fiches pratiques / jeunes

**En cas de litige**

Signaler à votre établissement de formation l'existence d'un conflit avec l'organisme qui vous accueille en stage. Une médiation peut être mise en place par cet intermédiaire.

**En cas de litige ou de désaccord**, contacter l'Inspection du travail ; les syndicats de salariés peuvent également être un recours pour connaître vos droits.

**Contacts** de la DIRECCTE dans votre département (= l'inspection du travail) et des syndicats dans la fiche Actuel Bretagne 3.22 « **Les droits et les obligations du salarié : adresses utiles en Bretagne** », à télécharger sur

-> [www.ij-bretagne.com](http://www.ij-bretagne.com) / S'informer / Travailler / Le monde du travail.

## 2 – Mode d'emploi pour la recherche d'un lieu de stage

**Quelques conseils**

■ **S'y prendre en avance**

**Il est nécessaire de s'y prendre au moins 3 mois en avance** en respectant une logique d'organisation :

- 1<sup>ère</sup> étape : définir son projet de stage et la zone géographique de votre recherche
- 2<sup>ème</sup> étape : cibler les entreprises et organismes qui correspondent au projet + en parler autour de soi et faire fonctionner son réseau de connaissances
- 3<sup>ème</sup> étape : rédiger lettre de motivation et CV + envoyer les candidatures
- 4<sup>ème</sup> étape : relancer les premiers contacts pris et restés sans réponse (voir le mémo de suivi de candidature en fin de document)

■ **S'informer sur l'activité et l'actualité économique et sociale**

**Cela permet d'identifier des contacts, des infos sur l'organisation d'une entreprise et de détecter des pistes de stages.**

● **Le site de Pôle emploi**

Le portail régional [www.pole-emploi.fr/region/bretagne](http://www.pole-emploi.fr/region/bretagne) est une ressource sur l'actualité en termes d'emplois et de recrutement.

● **Lisez, écoutez et regardez régulièrement la presse locale** (journaux, radios, tv). Accessibles pour la plupart sur internet, à la médiathèque...

- **France 3** : des émissions locales et régionales et leurs podcasts sur [france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne](http://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne)
- **Ouest France** : le journal quotidien publie une rubrique sur l'économie régionale et locale, à retrouver en partie aussi sur [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr)
- **Le Télégramme** : la rubrique « économie » de l'édition papier couvre l'actualité du Finistère, du sud du Morbihan et une partie des Côtes d'Armor. [www.letelegramme.fr](http://www.letelegramme.fr)
- les radios **France Bleu Armorique** ou **France Bleu Breizh Izel** sur [www.francebleu.fr/station/france-bleu-armorique](http://www.francebleu.fr/station/france-bleu-armorique)
- ...

● **Se renseigner auprès des fédérations et syndicats professionnels**

Ces regroupements de professionnels par secteur d'activité disposent parfois d'annuaires d'entreprises adhérentes.

-> [www.pagespro.com](http://www.pagespro.com) ou [www.pagesjaunes.fr](http://www.pagesjaunes.fr) et rechercher avec « Ordres professionnels » ou « Fédérations professionnelles »...

■ **Aller à la rencontre des professionnels**

● De nombreux salons, forums et foires sont organisés chaque année : s'y rendre peut donner l'occasion de nouer des contacts directs avec les entreprises, associations... et leurs représentants. Allez-y muni d'un CV.

- **Guide des foires et salons :**

-> [www.gazette-salons.fr/agenda-des-salons-bretagne](http://www.gazette-salons.fr/agenda-des-salons-bretagne)

-> [www.salons-online.com](http://www.salons-online.com)

Calendrier national des manifestations.

● Sont régulièrement organisés des **ateliers ou des conférences avec des professionnels**. Se renseigner auprès des organismes d'information listés ci-contre ou sur l'agenda du portail Nadoz :

-> [www.nadoz.org](http://www.nadoz.org) / Agenda

■ **Faire un suivi de vos candidatures**

Réaliser un « **suivi de candidatures** » **tout au long de votre parcours de demandes de stage permet de ne rien oublier et d'éviter toute confusion.** ... Voir tableau en fin de page.

**Contacts pour vous accompagner**

► **Pour tous : le réseau Information Jeunesse**

Les BIJ, PIJ et le CRIJ proposent de la documentation et des conseils sur la recherche de stages et parfois aussi des offres.

-> [www.ij-bretagne.com](http://www.ij-bretagne.com)

► **Collégien ou lycéen**

Faites appel à votre réseau de connaissances (amis, famille, voisins, professeurs, club sportif, maison de quartier, les parents de vos copains...).

En vous montrant autonome et dynamique, les professionnels sollicités seront plus attentifs et réceptifs à votre demande.



Des sites pour vous guider :

- [www.7etapespourtrouverunstage.com](http://www.7etapespourtrouverunstage.com)
- [stages.ellesbougent.com](http://stages.ellesbougent.com)

### ► Etudiant

#### ● Quelques conseils :

- faites appel à votre réseau de connaissances.
- rapprochez-vous **du service d'appui à la recherche de stage de votre université ou de votre école** qui propose le plus souvent des offres de stages, parfois un fichier d'entreprises, une aide méthodologique à la recherche d'un stage (accompagnement individuel, atelier ou forums...) et à la rédaction du rapport de stage.
- demandez au **secrétariat de votre UFR** l'accès aux précédents rapports de stage utiles pour trouver des contacts et informations sur des entreprises,
- contactez les **associations d'anciens élèves** qui peuvent constituer une source de contacts, voire de mises en relation.

#### ● Les contacts

##### ► A Brest

**Cap'Avenir de l'Université Bretagne Occidentale (UBO)**

20 av. Victor Le Gorgeu - Bat. C

02 98 01 63 17

-> [cap-avenir@univ-brest.fr](mailto:cap-avenir@univ-brest.fr)

-> [www.univ-brest.fr/cap-avenir](http://www.univ-brest.fr/cap-avenir)

##### ► A Guingamp

**Service orientation et insertion professionnelle (SOIP) de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) Bretagne Nord**

Campus de la Tour d'Auvergne - 37 rue du Maréchal

02 96 44 46 46

-> [ucobn@uco.fr](mailto:ucobn@uco.fr)

-> [www.uco-bn.fr](http://www.uco-bn.fr)

##### ► A Rennes

**- Service Insertion et Relations Professionnelles de Sciences**

**Po Rennes - Institut d'études politiques**

104 bd de la Duchesse Anne

02 99 84 39 52

-> [service.stages@sciencespo-rennes.fr](mailto:service.stages@sciencespo-rennes.fr)

-> [www.sciencespo-rennes.fr](http://www.sciencespo-rennes.fr) / Insertion / Stages

##### - SOIE de l'Université Rennes 1

(Service Orientation, Insertion, Entreprise)

Pôle Stages et insertion professionnelle : BU Droit, éco, gestion

(salle A) : 7 place Hoche

02 23 23 39 79

-> [soie@univ-rennes1.fr](mailto:soie@univ-rennes1.fr)

-> <http://triptik.univ-rennes1.fr>

##### - SUIO-IP de l'Université Rennes 2 (service universitaire

d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle

Pôle Formation Emploi : Bât.de la Présidence, niveau 3 - Porte 310

Place du Recteur Henri Le Moal

02 99 14 13 91 ou 96 (secrétariat stages)

-> [r2suiop@univ-rennes2.fr](mailto:r2suiop@univ-rennes2.fr)

-> [www.univ-rennes2.fr](http://www.univ-rennes2.fr) / Stages emploi entreprises / stages

##### ► A Saint-Brieuc

**Université Rennes 2**

Campus Mazier : intervention ponctuelle du SUIO-IP du site de Rennes.

02 96 60 43 00 (Evelyne GUILLOUX) / [r2suiop@univ-rennes2.fr](mailto:r2suiop@univ-rennes2.fr)

-> [www.univ-rennes2.fr](http://www.univ-rennes2.fr) / Stages emploi entreprises / stages

##### ► A Lorient

**SUIO-IP de l'Université de Bretagne Sud Lorient**

(service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion) professionnelle)

4 rue Jean Zay - Bâtiment le Paquebot (RDC gauche)

02 97 87 66 60

-> [suiop@univ-ubs.fr](mailto:suiop@univ-ubs.fr)

-> [www.univ-ubs.fr/suiop](http://www.univ-ubs.fr/suiop)

##### ► A Vannes

**SUIO-IP de l'Université de Bretagne Sud** (service universitaire

d'Information, d'Orientation et d'Insertion professionnelle)

Campus de Tohannic - Bâtiment Yves Coppens (aile B)

Rue André Lwoff

02 97 01 27 00

-> [suiop@univ-ubs.fr](mailto:suiop@univ-ubs.fr)

-> [www.univ-ubs.fr/suiop](http://www.univ-ubs.fr/suiop)

##### ► Etudiant dans le secteur agricole, agroalimentaire et environnement

**APECITA (association Pour l'Emploi des Cadres Ingénieurs Techniciens de l'Agriculture)**

02 23 48 25 60 / [rennes@apecita.com](mailto:rennes@apecita.com)

-> [www.apecita.com](http://www.apecita.com)

## Outils pratiques

Ci-après diverses ressources pour :

- repérer des offres de stages,
- bénéficier de listes d'entreprises auprès desquelles faire des candidatures spontanées

### ■ Sites régionaux d'offres de stages\*

#### ● [www.ouestjob.com](http://www.ouestjob.com) (par l'entreprise RegionsJob)

Dans la rubrique « Emploi », sélectionnez « offres de stage ».

Propose des offres dans le grand Ouest et quelques conseils. Il est possible de déposer son CV et de recevoir des alertes correspondantes à son profil.

#### ● [www.ouestfrance-emploi.com](http://www.ouestfrance-emploi.com) (site Ouest France)

Accès aux offres en sélectionnant « Stages » puis « Rechercher une offre ».

Possibilité de s'inscrire, de recevoir des alertes...

\* Retrouvez dans le carnet d'adresses de la fiche Actuel CIDJ « Trouver un stage en entreprise » les sites internet nationaux où sont diffusées des offres.

### ■ Organismes et annuaires d'entreprises

**Ces pistes vous aiguillent pour repérer au plus vite des entreprises pouvant potentiellement accueillir des stagiaires. Ces annuaires existent, utilisez-les pour recueillir un maximum d'infos sur les établissements et faire vos candidatures spontanées.**

#### ● Le réseau IJ, Information Jeunesse

En Bretagne, le réseau IJ met à disposition des fiches d'information sur tous les thèmes liés à la vie des jeunes (emploi, métiers/formation, vie sociale et culturelle, santé, défense des droits, loisirs, environnement, culture...) avec les contacts actualisés en Bretagne.

A consulter dans un des 68 points et bureaux IJ : [www.ij-bretagne.com](http://www.ij-bretagne.com) / Le Réseau IJ ou directement sur :

-> [www.ij-bretagne.com](http://www.ij-bretagne.com) / S'informer

#### ● Le site « Monstageenligne » de l'Onisep

Ce portail regroupe des offres et fait notamment le référencement d'informations pratiques par secteur d'activité :

-> [etudiants.monstageenligne.fr](http://etudiants.monstageenligne.fr) / Services / Trouver de l'info par secteur

#### ● Pôle emploi

Vous ne trouverez aucune offre de stage sur le site de Pôle emploi. Mais cela peut être une « stratégie » pour repérer les établissements qui embauchent : cela vous indique qui cherche quoi, où, quand et sur quelles compétences... c'est peut-être l'occasion de se présenter si cela correspond à votre projet de stage.

-> [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) / Plus de services



● **Pour un stage au sein des collectivités territoriales**

La Fonction Publique Territoriale (mairie, département, communautés de communes...) peut offrir des opportunités de stages dans des domaines très variés et dans des structures de tailles très différentes.

Se renseigner auprès des centres de gestion (CDG) et du Centre national de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) dont les contacts sont sur la fiche 2.02 Travailler dans la fonction publique territoriale

● **Effectuer un stage dans le secteur social ou médico-social**

Le CREAL (centre régional d'études et d'actions sur les inadaptations et les handicaps) publie « l'Annuaire social de Bretagne » avec les services publics, associations et établissements privés du secteur. Annuaire en consultation sur :

-> [www.creai-bretagne.org](http://www.creai-bretagne.org)

● **Réaliser un stage dans le culturel ou l'évènementiel**

[www.leguidedeculturel.com](http://www.leguidedeculturel.com) / annuaire

C'est un répertoire de professionnels de la vie culturelle dans la région (artisanat d'art, audio-visuel, beaux-arts, danse, littérature, musique, patrimoine, spectacle) classés par thèmes.

● **Pour un stage dans le domaine commercial ou industriel**

Les chambres de commerce et d'industrie (CCI) peuvent donner accès à des ressources sur l'activité économique et proposent parfois des fichiers d'entreprises.

-> [www.bretagne.cci.fr](http://www.bretagne.cci.fr)

Il existe par ailleurs un annuaire régional d'entreprises bretonnes de services aux entreprises (activités de conseil, cabinets de recrutement, service de transports, prestations informatiques...).

-> [www.clic-services-bretagne.fr](http://www.clic-services-bretagne.fr)

● **Pour un stage dans le domaine agricole**

Les chambres d'agriculture peuvent donner accès à des ressources sur l'activité économique et proposent parfois des fichiers d'entreprises.

-> [www.synagri.com](http://www.synagri.com)

● **Pour un stage dans le secteur de l'artisanat ou de l'artisanat d'art**

Les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) peuvent donner accès à des ressources sur l'activité économique et proposent parfois des fichiers d'entreprises.

-> [www.crma-bretagne.fr](http://www.crma-bretagne.fr)

● **Annuaire d'entreprises et de professionnels dans différents domaines d'activité**

**Ces outils informent sur les entreprises** (coordonnées du siège social, précisions sur l'activité, contacts des responsables et/ou service RH, effectifs, chiffre d'affaires...) et **permettent de cibler** les entreprises dont le domaine professionnel vous intéresse.

Les plus connus :

- [www.pagespro.com](http://www.pagespro.com)

- [www.pagesjaunes.fr/pagespro](http://www.pagesjaunes.fr/pagespro)

Ce sont des annuaires nationaux d'entreprises avec recherche par activité, région... proposant des listes d'entreprises.

Et aussi... des annuaires locaux

- [www.cad22.com](http://www.cad22.com) / *Observer/analyser / Les entreprises*  
Annuaire des adhérents de l'agence de développement économique des Côtes d'Armor ; comporte également des infos sur l'actualité de filières économiques...

- [www.rennes-atalante.fr](http://www.rennes-atalante.fr) / *Le réseau / Annuaire*

Annuaire des entreprises de la technopole « Rennes Atalante » composée de pôles d'activités à Rennes et St-Malo.

- [www.produitenbretagne.bzh](http://www.produitenbretagne.bzh) / *Notre réseau / Annuaire des membres*

Annuaire des entreprises affiliées au label « produit en Bretagne »

■ **Les réseaux sociaux**

Se créer un réseau professionnel peut aussi se faire par Internet. Des versions adaptées au monde professionnel de réseaux sociaux (tels que Facebook) se multiplient. Pour ne citer que les plus connus :

- [linkedin.com](http://linkedin.com)
- [www.indeed.fr](http://www.indeed.fr)
- [viadeo.com](http://viadeo.com)
- [yuropeek.com](http://yuropeek.com)
- [www.xing.com](http://www.xing.com)

...



## MEMO POUR LE SUIVI DE VOS CANDIDATURES

N'hésitez pas à remplir ce tableau ou à en réaliser un vous-même pour suivre l'envoi de vos candidatures. Ce type d'outil permet de n'oublier aucune relance, de demander le bon interlocuteur à chaque appel ou mail et de recontacter sereinement votre interlocuteur. Mieux ce suivi est réalisé de votre part, plus votre recherche sera efficace.

<b>Nom de l'ENTREPRISE</b> (éventuellement le domaine d'activité)					
<b>COORDONNÉES</b> Adresse Tél / Mail					
<b>CONTACT</b> avec un interlocuteur (responsable des ressources humaines, dirigeant... ?) : nom					
<b>SOURCE DE L'OFFRE</b> -> Où a-t-elle été publiée ? -> Candidature spontanée ? -> Autre ?					
<b>DATE D'ENVOI</b> de votre candidature					
<b>TYPE DE CANDIDATURE</b> mail, courrier, en face à face ?					
<b>DATE de RELANCE</b> : recontacter si sans réponse 2 semaines après le 1 <sup>er</sup> envoi					
<b>DATE de la 2<sup>nde</sup> RELANCE</b>					
<b>REPONSE</b> de l'entreprise					
<b>S'il y a ENTRETIEN</b> : Quand ? Où ? Avec qui ?					